

GRILLE DE COTATION

Approuvée par le Comité de la SCC le 18/02/2014

1 point	2 points	3 points	4 points	5 points	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ 1 EXC en exposition en CI ou CO ou CT ou CCH</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Identification génétique</p>	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE en CI ou CO ou CT ou CCH sous 2 juges différents</p> <p>+ Brevet de Travail ou TAN</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ Identification génétique</p>	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ Sélectionné en NE</p> <p>+ Brevet de Travail ou TAN</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Recherche d'Affections oculaires (cataracte)</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ Identification génétique</p>	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>ayant produit en 1^{ère} génération :</p> <p>Mâle : 4 descendants cotés</p> <p>4 lices avec 2 points minimum</p> <p>Femelle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points en 2 portées minimum</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ Recherche d'Affections oculaires (cataracte)</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Compatibilité génétique avec ses descendants</p>	<p>Sujet RECOMMANDE</p> <p>ayant produit en 1^{ère} génération :</p> <p>Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum</p> <p>Femelle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points en 2 portées minimum</p> <p>+ Compatibilité génétique avec ses descendants</p>

Dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude

Seuls les chiens ayant obtenu le sigle Dys-A ou Dys-B sur le certificat de dépistage de la dysplasie délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus

Dépistage de la dysplasie du coude

Seuls les chiens ayant obtenu le sigle 0 ou SL sur le certificat de dépistage de la dysplasie du coude délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

Toutefois,

- pour les chiens non LOF vivant à l'étranger, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies faite par le lecteur officiel du pays où vit le chien.
- pour les chiens français c'est à dire appartenant à des propriétaires habitant en France mais importés, il est accepté le résultat de la lecture des radiographie du lecteur officiel du pays d'origine du chien, si celle ci a été faite préalablement à l'importation.

L'âge minimum du chien lors de sa radiographie sera obligatoirement de 18 mois pour tous les pays.

Les formulaires de demande de lecture et informations peuvent être téléchargés sur le site du club www.alaskanmalamute.fr ou demandés au secrétariat.

Dépistage des maladies oculaires

Dépistages des maladies oculaires héréditaires canines : la liste des praticiens français ayant reçu l'agrément est disponible sur le site du conseil de l'ordre des vétérinaires à l'adresse suivante <http://www.ophtalmo.veterinaire.fr/Contact/vetos.asp> La maladie recherchée est la cataracte. La recherche de la prédisposition au glaucome est conseillée (gonioscopie)

Seuls les chiens présentant le certificat officiel « indemne » de dépistage des MHOC (maladies héréditaires oculaires canines recherchées par l'AMCF) datant de moins de 2 ans pour les chiens de moins de 7 ans, pourront obtenir le titre d'Étalon ou Lice Recommandé ou d'Étalon ou Lice Élite B.

Un certificat établit pour un chien âgé de 7 ans révolus à la date de l'examen est considéré comme définitif.

Identification génétique

- l'étalon ou la lice concernés devront obligatoirement être identifiés génétiquement,
- leurs descendants pris en compte pour l'obtention du titre d'élite devront aussi être identifiés génétiquement,
- un certificat de compatibilité génétique pour chaque descendant, à demander au laboratoire qui a fourni les identifications génétiques, devra être joint au dossier de demande d'homologation du titre d'élite.

Homologation des cotations

Attention : Pour quelle soit enregistrée auprès de la SCC, le propriétaire d'un chien devra demander l'homologation de la cotation à l'A.M.C.F. en produisant les photocopies des éléments listés sur le pré imprimé correspondant à la cotation demandée ; ce document est téléchargeable sur le site du club ou peut être demandé au secrétariat.